

Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027

PEVR

Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud



Table des matières

Introduction	2
Démarche du Plan d'engagement vers la réussite.....	3
Mission.....	6
Valeurs	7
Contexte externe et interne.....	8
Enjeu 1 : La réussite de tous les élèves.....	13
Enjeu 2 : Le bien-être de tous	14
Enjeu 3 : L'agentivité du personnel (attraction, rétention, développement professionnel).....	14
Déclaration contenant les objectifs du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud.....	15
Signataires du Plan d'engagement vers la réussite.....	17
Références.....	18

Introduction

Le Plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud prend fin en juin 2023. Conséquemment, nous avons entrepris une vaste démarche de réflexion menant à l'actualisation du PEVR pour la période couvrant les années scolaires 2023-2024 à 2026-2027. La collaboration de toutes les personnes engagées dans cette démarche s'est avérée précieuse et essentielle, puisqu'elle est le lieu de l'expertise et l'essence même de la cohérence d'une organisation.



Le contexte de notre centre de services scolaire nous permet d'approfondir notre connaissance du milieu afin d'établir les forces sur lesquelles nous pourrions nous appuyer, d'identifier les zones de vulnérabilité et de déterminer les enjeux les plus significatifs auxquels nous aurons à faire face.

Comme le changement est inévitable dans une société qui évolue et que notre ouverture entraîne une occasion de discussion, il devient opportun de prendre en considération tous les éléments pertinents qui nous permettront d'établir nos orientations, de même que nos objectifs et nos cibles à atteindre. Nous pourrions ainsi rendre compte des résultats obtenus.



Sans se faire prendre aux effets d'une « mode » quelconque ou même d'éléments ponctuels, il est de notre responsabilité de bien évaluer les forces et les défis du milieu afin de préserver un principe de continuité, de conserver un équilibre et d'imbriquer nos changements pour notre prochain plan d'engagement vers la réussite.

Démarche du Plan d'engagement vers la réussite

Le comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ) a amorcé ses travaux au printemps 2022 soutenu par le comité de pilotage. Le comité de pilotage est une instance d'élaboration et de mise en œuvre alors que le CERÉ est une instance d'approbation¹.

COMITÉ D'ENGAGEMENT POUR LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

- Direction générale : Jean-Marc Jean
- Direction générale adjointe : Pierre Côté
- Direction des Services éducatifs : Caroline Rouleau
- Direction d'établissement primaire : Carole Chabot
- Direction d'établissement secondaire : Sonia Breton
- Direction de centre de formation professionnelle : poste vacant
- Direction de centre de formation générale des adultes : Chantal Rioux
- Enseignant du primaire : Guillaume Morin
- Enseignante du secondaire : Julie Létourneau
- Enseignant en formation générale des adultes : Jean Breton
- Professionnel non enseignant : Valérie Bédard, psychoéducatrice, Caroline Leroux, conseillère pédagogique et Martine Bouffard, AVSEC
- Enseignant-chercheur UQAR : Jean-François Boutin

COMITÉ DE PILOTAGE

- Direction générale : Jean-Marc Jean
- Direction générale adjointe : Pierre Côté
- Direction des Services éducatifs : Caroline Rouleau
- Direction d'établissement primaire : Nadia Nadeau
- Direction de centre de formation générale des adultes : Chantal Rioux
- Direction adjointe d'établissement secondaire : Vincent Poulin
- Conseiller-cadre (développement organisationnel) : Philippe Plamondon
- Conseillère pédagogique : Caroline Leroux

¹ CERÉ (art. 193.7) : formuler des recommandations sur l'application du PEVR approuvé, promouvoir les pratiques éducatives et évaluatives issues de la recherche et liées aux orientations du plan d'engagement vers la réussite ainsi que donner son avis au centre de services scolaire sur toute question relative à la réussite des élèves.

Le CERÉ et le comité de pilotage ont établi une démarche et un calendrier pour réaliser l'actualisation du PEVR. La période couverte par le PEVR et le projet éducatif doit s'harmoniser avec le plan stratégique du MEQ (2023-2027)². Quant à la périodicité de l'évaluation du projet éducatif, celle-ci sera déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire.

De plus, des consultations ont été menées auprès de nombreuses personnes afin d'actualiser notre PEVR de façon efficiente et pour qu'il réponde au mieux aux préoccupations du milieu.

Consultation générale :

- Le comité de parents
- Le comité EHDA
- Le CERÉ
- Les élèves du secondaire
- Les élèves de la FP et de la FGA
- Le personnel du CSSCS
- Les syndicats
- Les Tables de collaboration de Bellechasse, Montmagny et L'Islet
- Les conseils d'établissement
- Les gestionnaires
- Les conseillers pédagogiques



² Tenir compte du PEVR et des projets éducatifs dans la répartition des revenus (art. 275.1)

Faits saillants des consultations Besoins, attentes des écoles et des centres

Faits saillants des questionnaires remis aux élèves du secondaire, de la FP et de la FGA

- Avoir du personnel qualifié;
- Augmenter le sentiment de sécurité parfois à la baisse dans certaines écoles secondaires;
- Améliorer l'état des bâtiments;
- Diversifier l'offre de services ou d'activités parascolaires;
- Offrir plus d'aide et de support.

Éléments à prioriser selon les questionnaires remis aux adultes

(Membres du personnel, communauté, comité et conseil d'établissement)

- Favoriser un milieu de vie stimulant où l'enfant ne serait plus constamment évalué. Éprouver du plaisir à apprendre tout en respectant le rythme de chacun. Offrir de nouveaux programmes motivants pour les enfants et les enseignants;
- Encadrer de façon efficace les élèves en difficulté, soutenir davantage les enseignants, augmenter les services;
- Développer les compétences en français, utiles dans la vie de tous les jours;
- Mettre plus d'efforts pour assurer le bien-être de l'élève. Prioriser l'apprentissage dans un milieu sain avec la possibilité de créer et de développer en étant à l'aise dans ses sentiments;
- Préparer les élèves aux futurs défis, au marché du travail, travailler le côté créatif et l'entrepreneuriat;
- Prendre en considération le développement des compétences sociales et émotionnelles;
- Mettre de l'avant l'aspect collaboratif, que le centre de services scolaire soit à l'écoute des besoins et propositions du milieu. Que nos actions soient centrées sur le mieux-être des élèves;
- Amener nos élèves à sentir qu'ils font partie non seulement d'une école, mais d'un ensemble d'écoles! Augmenter les interactions entre les différentes équipes-écoles et créer des liens entre les élèves des différents milieux. Être cohérents avec les besoins du milieu et de la communauté.

Attentes envers le PEVR, nous souhaitons que le PEVR ...

- Se rapproche le plus des personnes qui travaillent dans les écoles et les centres;
- S'assure du bien-être de tous, élèves et enseignants;
- Nous donne envie de rester dans notre domaine, l'enseignement;
- Pose des gestes concrets et utilise les moyens issus des différentes consultations.

« Nous devons nous préparer à répondre aux besoins des élèves et de la société avec le personnel qui est à notre disposition. Nous croyons donc que nous devons faire autrement et même encore mieux. » Un membre du personnel du CSSCS.

Mission

Loi sur l'instruction publique, article 207.1 : Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population. À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité³, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Vision

Au Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, nous formons une communauté éducative à dimension humaine ayant à cœur le bien-être de nos élèves, jeunes et adultes, ainsi que des membres de notre personnel.

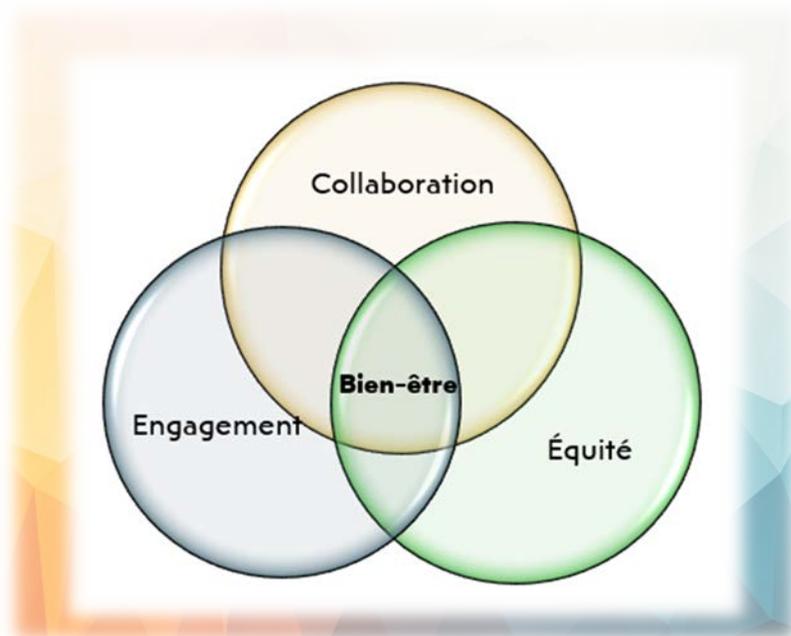
Notre milieu de vie dynamique, innovant, engagé et collaboratif se préoccupe des besoins et des intérêts des élèves, permettant le développement de leur plein potentiel, assurant leur réussite et favorisant des apprentissages utiles pour toute la vie.



³ Aux fins du deuxième alinéa, on entend par « principe de subsidiarité » le principe selon lequel les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité en recherchant une répartition adéquate des lieux de décision et en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des élèves.

Valeurs

Voici les quatre valeurs retenues à la suite des différentes consultations :



Engagement

Au Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, l'engagement c'est ...

Être volontaire, enthousiaste et fier d'apprendre, persister dans l'effort et participer activement à ses apprentissages ou à son travail.

Collaboration

Au Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, la collaboration c'est ...

Travailler et réfléchir ensemble pour atteindre un objectif commun.

Bien-être

Au Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, le bien-être c'est ...

Avoir la possibilité de développer un sentiment agréable face à l'école, à ses apprentissages ou à son travail au sein du centre de services scolaire, se sentir accepté et valorisé et avoir droit à l'erreur.

Équité

Au Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, l'équité c'est...

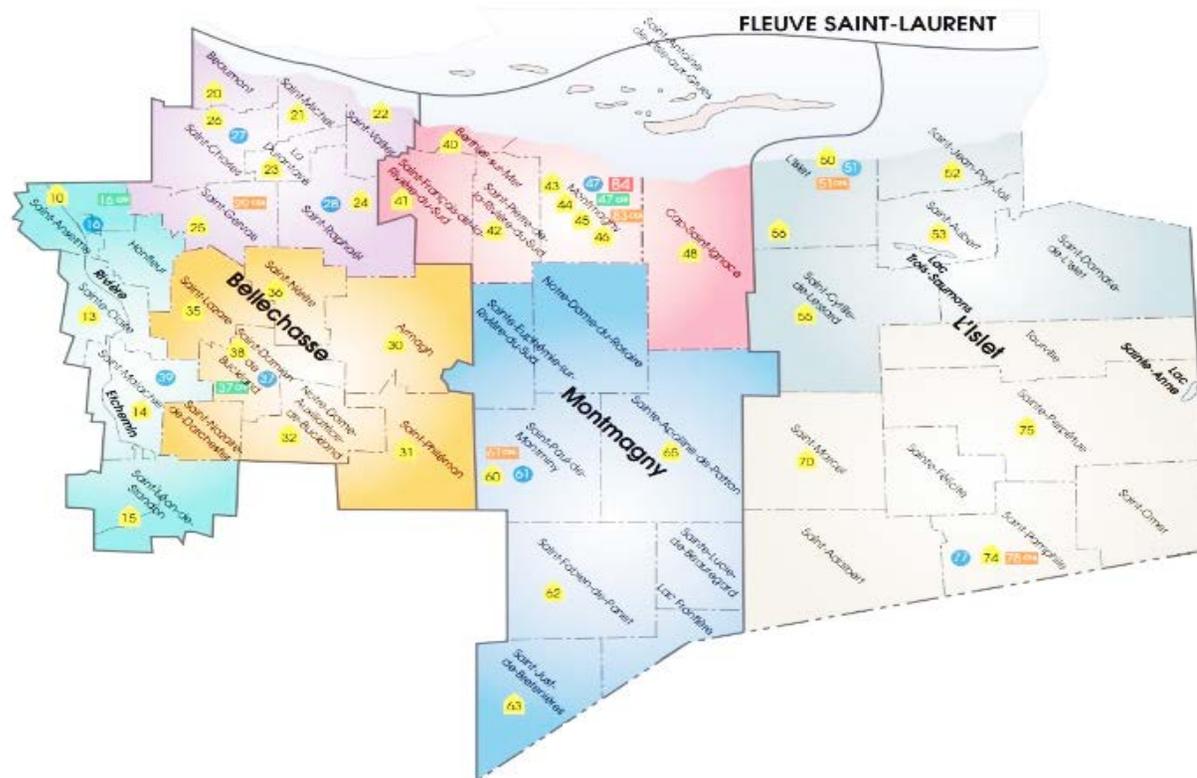
Fournir les mêmes chances d'apprendre à tous les élèves.

Contexte externe et interne

Un vaste territoire

Le territoire desservi longe le fleuve Saint-Laurent de Beaumont à Saint-Jean-Port-Joli, puis s'étend vers le sud pour couvrir les municipalités régionales de comté de Bellechasse, Montmagny et L'Islet. Le CSS Côte-du-Sud couvre une superficie de près de 5 300 km². De plus, le territoire compte un centre d'études collégiales situé à Montmagny. Les services sont organisés autour de 7 pôles.

	Pôle 1	Pôle 2	Pôle 3	Pôle 4	Pôle 5	Pôle 6	Pôle 7
Établissements primaires	4	7	6	7	5	4	3
Établissements secondaires	2	1	1	1	1	1	1
Centres d'éducation des adultes		1		1	1	1	1
Centres de formation professionnelle	1		1	1			
Centre administratif				1			



Des employés

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud emploie tout près de 2 630 employés réguliers et temporaires, dans quatre grandes catégories d'emploi.

Catégories d'emploi	Cadres	Enseignants	Professionnels	Soutien	Autres	Total Nombre d'employés
Centre administratif	31	34	39	60	17	181
Formation générale des adultes	3	77	14	17	1	112
Formation professionnelle	3	94	9	28	5	139
Primaire	31	636	26	537	29	1259
Secondaire	15	287	44	202	396	944
Total	83	1 128	132	835	448	2 626

Un budget

Le CSSCS possède un budget de près de 146 millions répartis dans six secteurs d'activités.

Dépenses par secteur d'activités 2021-2022



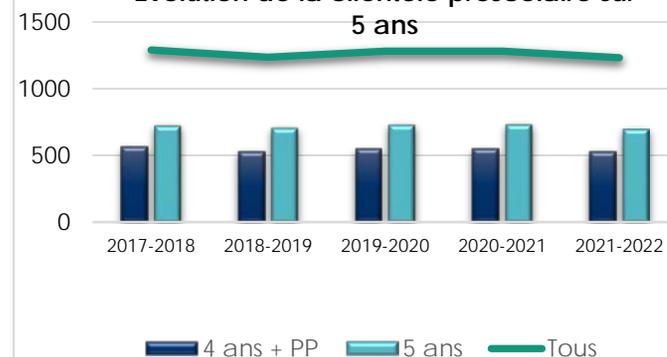
Des partenaires

Les parents sont des partenaires de premier plan pour notre centre de services scolaire. Plusieurs autres partenaires viennent soutenir le milieu scolaire et contribuent ainsi à favoriser la réussite éducative des élèves et le développement de leur plein potentiel. Les organismes culturels, sportifs et communautaires sont particulièrement sollicités.

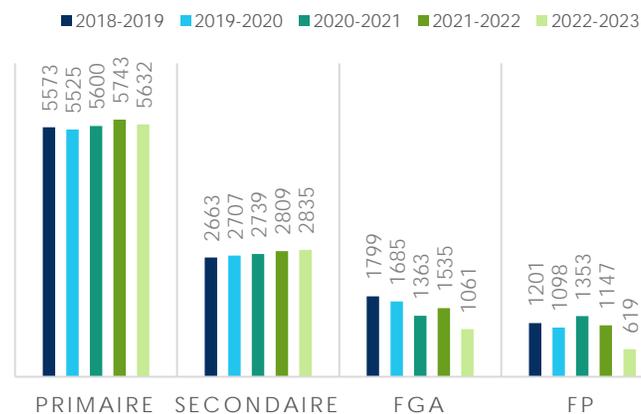
Des élèves

Ce sont plus de 10 000 élèves qui sont accompagnés et formés. Tous sont répartis entre le secteur jeune (Passe-Partout, préscolaire 4 ans et 5 ans, primaire et secondaire) et le secteur des adultes (FP-FGA).

Évolution de la clientèle préscolaire sur 5 ans



ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE SUR 5 ANS



MILIEUX SOCIOÉCONOMIQUES

Le nombre d'établissements ayant un IMSE⁴ de 8, 9, 10 depuis 2016-2017 est passé de 12 à 8 pour le primaire et de 5 à 1 pour le secondaire⁵.

Toutefois, il y a toujours 3 écoles primaires cotées 7 et une école secondaire dont la cote oscille entre 7 et 8 d'une année à l'autre.

ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

Un seul cégep est situé près de notre centre de services scolaire.

Ainsi, nos élèves n'ont pas accès facilement à des universités.

MOYENNE DES ENFANTS SANS FACTEUR DE VULNÉRABILITÉ

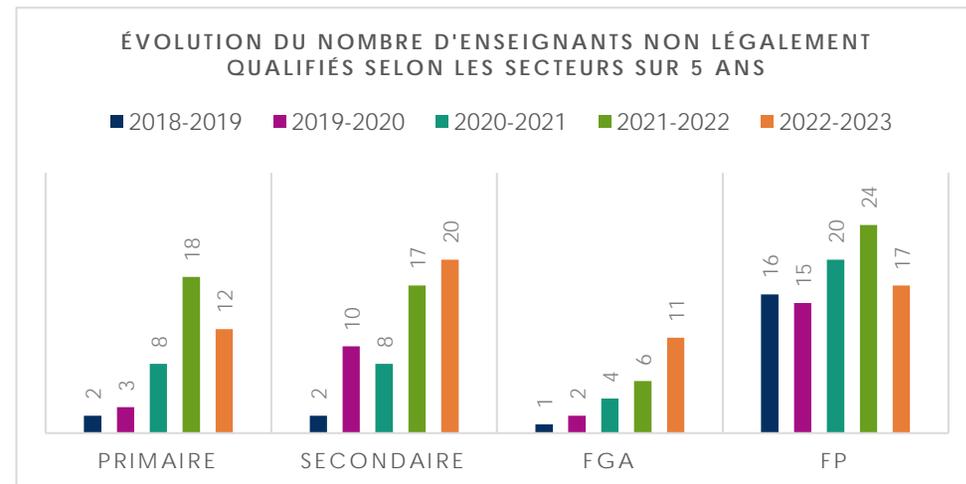
Une amélioration est apparue dans les résultats entre 2012 et 2017. Toutefois, les résultats postpandémie (2022) ne sont toujours pas disponibles.

Proportion d'enfants qui entrent à la maternelle sans facteur de vulnérabilité en 2012 et 2017				
Développement global	2012		2017	
	CSSCS	Province	CSSCS	Province
	74,9 %	75,3 %	76,4 %	71,2 %

RÉTENTION DES NOUVEAUX EMPLOYÉS ET ENSEIGNANTS NON LÉGALEMENT QUALIFIÉS

Nos employés réguliers (51 %) et temporaires (49 %) sont presque en proportion égale. Notre taux de rétention après un an est de 84 % chez nos nouveaux employés et de 95 % pour l'ensemble de nos employés.

De plus, une hausse du personnel non légalement qualifié est observée, particulièrement au secondaire et à la formation professionnelle.



⁴ MEQ (2022). L'indice de milieu socioéconomique (IMSE) est constitué de la proportion des familles avec enfants dont la mère n'a pas de diplôme, certificat ou grade (cette variable représente les deux tiers du poids de l'indice) et de la proportion de ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du recensement canadien (cette variable représente le tiers du poids de l'indice) [En ligne : <http://www.education.gouv.qc.ca/references/indicateurs-et-statistiques/indices-de-defavorisation/>].

⁵ L'école secondaire de Saint-Paul, cotée 10, est la plus petite en nombre d'élèves (136 élèves). L'école secondaire de la Rencontre oscille entre la 7 et 8 selon l'année observée (277 élèves).

POURCENTAGE D'ÉLÈVES HDAA

Primaire : 20,6 % des élèves
Secondaire : 30,5 % des élèves
Au primaire, 17,4 % des élèves sont intégrés en classe ordinaire contre 16,6 % au secondaire.

ÉLÈVES ISSUS DE L'IMMIGRATION

Une grande majorité des élèves se retrouvent au primaire. De 2018-2019 à 2022-2023, le nombre d'élèves issus de l'immigration est passé de :

- 221 à 333 au primaire
- 103 à 136 au secondaire
- 189 à 235 à la FGA

À la FP, on observe au contraire une diminution passant de 77 à 42.

ACCÈS AU SECONDAIRE À 13 ANS⁶

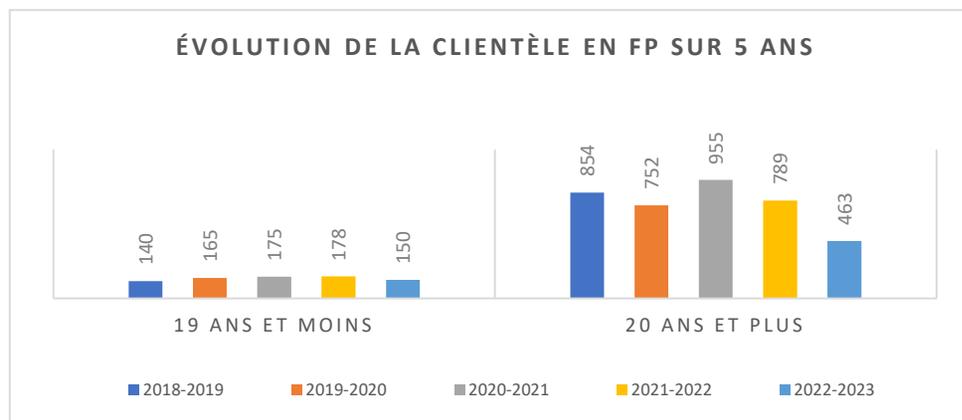
En moyenne le pourcentage d'élèves faisant leur entrée au secondaire à 13 ans ou plus se situe à 17,5 %.

Les filles (21,2%) sont dans une proportion plus grande que les garçons (14,3 %).

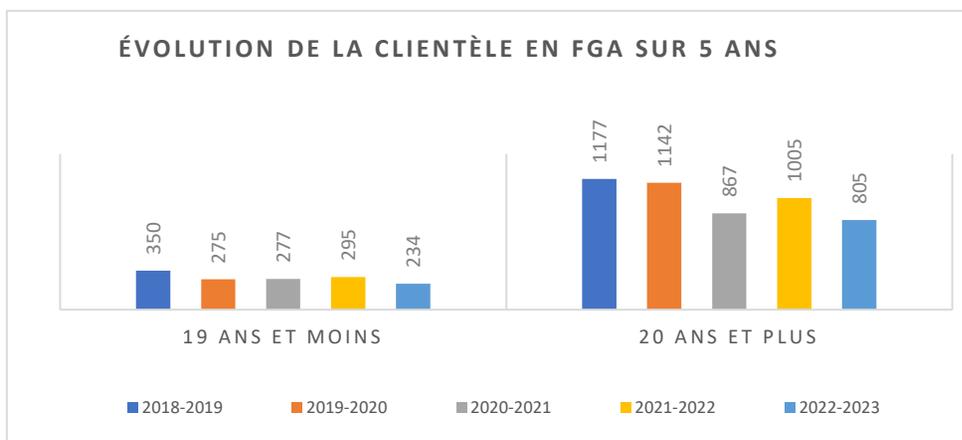
CLIENTÈLE EN FORMATION PROFESSIONNELLE (FP) ET EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES (FGA)

Depuis 2020-2021, près de 700 élèves en moins inscrits en FP et près de 500 élèves inscrits en moins en FGA. Les garçons sont en plus grande proportion que les filles, que ce soit en FP ou en FGA.

ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE EN FP SUR 5 ANS



ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE EN FGA SUR 5 ANS



⁶ Les élèves entrant à 13 ans au secondaire sont considérés à risques, car ils arrivent avec au moins un an de retard.

PROPORTION D'ÉLÈVES QUI OBTIENNENT ENTRE 70 % ET 100 % EN LECTURE, ÉCRITURE ET EN MATHÉMATIQUE AU PRIMAIRE

Les taux de réussite au primaire en lecture et en écriture se situent au-delà de 90 %.
Pour la proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 %, ce taux est moins élevé.

	4 ^e année		6 ^e année		2 ^e secondaire	
	Taux de réussite	Entre 70 % et 100 %	Taux de réussite	Entre 70 % et 100 %	Taux de réussite	Entre 70 % et 100 %
Lecture	96 %	77,9 %	95 %	78,6 %	84 %	61,5 %
Écriture	96 %	72,6 %	97 %	75,4 %	85 %	61,5 %

Le même constat est fait dans les deux compétences en mathématique.

	6 ^e année		2 ^e secondaire	
	Taux de réussite	Entre 70 % et 100 %	Taux de réussite	Entre 70 % et 100 %
Résoudre	94 %	78,4 %	81 %	64,1 %
Raisonner	96 %	82,4 %	83 %	66,8 %

TAUX DE SORTIE AVEC DIPLOMATION ET QUALIFICATION

Pour la cohorte de 2015-2016 suivie jusqu'en 2021-2022 le taux de diplomation et de qualification est de 80,5 % après 7 ans.

TAUX DE SORTIE SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION

Notre taux de sortie sans diplôme ni qualification* est inférieur à la province soit de 10,7 % contre 13,5 % pour l'ensemble du réseau public.

*Dernière donnée : 2019-2020.

Enjeu 1 : La réussite de tous les élèves

Orientation 1.1 : Répondre aux besoins diversifiés des élèves

Objectifs	Indicateurs	Situations de départ	Cibles 2027																																																								
Objectif 1.1.1 Augmenter de 8 % le taux de qualification ou de diplomation des élèves après 7 ans, d'ici 2027	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification après 7 ans de tous Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification après 7 ans des élèves HDAA Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification après 7 ans des garçons Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification après 7 ans des élèves issus de l'immigration (nés hors Canada) Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans 	Cohorte de 2015-2016 suivie jusqu'en 2021-2022 <ul style="list-style-type: none"> 80,5 % de tous (MEQ : 84,1 %) 66,4 % des élèves HDAA (MEQ : 62,2 %) 75,1 % des garçons (MEQ : 80,1%) 75 % des élèves issus de l'immigration Cohorte de 2019-2020 suivie jusqu'en 2021-2022 <ul style="list-style-type: none"> 78,9 % en formation professionnelle après 3 ans (MEQ : 80,9 %) 	Cohorte de 2019-2020 suivie jusqu'en 2025-2026 <ul style="list-style-type: none"> 88,5 % de tous les élèves (MEQ : 86,8%) 74,4 % des élèves HDAA (MEQ : 63,8 %) 83,1 % des garçons (MEQ : 82,5 %) 83 % des élèves issus de l'immigration Cohorte 2024-2025 suivie jusqu'en juin 2027 <ul style="list-style-type: none"> 86,9 % en formation professionnelle après 3 ans (MEQ : 84,9 %) 																																																								
	Objectif 1.1.2 Augmenter de 4 % la proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % en français (lecture; écriture) des élèves de 4 ^e , 6 ^e année et 2 ^e secondaire, d'ici 2027	<ul style="list-style-type: none"> Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % en lecture et écriture, en 4^e et 6^e année et en 2^e secondaire Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve ministérielle de lecture en 4^e année Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve ministérielle d'écriture 2^e secondaire 	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="8">% d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % des résultats finaux en lecture et écriture</th> </tr> <tr> <th></th> <th>4^e année</th> <th>6^e année</th> <th>2^e secondaire</th> <th></th> <th>4^e année</th> <th>6^e année</th> <th>2^e secondaire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lecture</td> <td>77,9 %</td> <td>78,6 %</td> <td>61,5 %</td> <td>Lecture</td> <td>81,9 %</td> <td>82,6 %</td> <td>65,5 %</td> </tr> <tr> <td>Écriture</td> <td>72,6 %</td> <td>75,4 %</td> <td>61,5 %</td> <td>Écriture</td> <td>76,6 %</td> <td>79,4 %</td> <td>65,5 %</td> </tr> <tr> <th colspan="8">% d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % des résultats aux épreuves ministérielles</th> </tr> <tr> <td colspan="2">Lecture de 4^e année</td> <td colspan="2">Écriture de 2^e secondaire</td> <td colspan="2">Lecture de 4^e année</td> <td colspan="2">Écriture de 2^e secondaire</td> </tr> <tr> <td colspan="2">70,7 % (MEQ 57%)</td> <td colspan="2">57,2 % (MEQ 57%)</td> <td colspan="2">74,7 % (MEQ 75%)</td> <td colspan="2">61,2 % (MEQ 75%)</td> </tr> </tbody> </table>		% d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % des résultats finaux en lecture et écriture									4 ^e année	6 ^e année	2 ^e secondaire		4 ^e année	6 ^e année	2 ^e secondaire	Lecture	77,9 %	78,6 %	61,5 %	Lecture	81,9 %	82,6 %	65,5 %	Écriture	72,6 %	75,4 %	61,5 %	Écriture	76,6 %	79,4 %	65,5 %	% d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % des résultats aux épreuves ministérielles								Lecture de 4 ^e année		Écriture de 2 ^e secondaire		Lecture de 4 ^e année		Écriture de 2 ^e secondaire		70,7 % (MEQ 57%)		57,2 % (MEQ 57%)		74,7 % (MEQ 75%)		61,2 % (MEQ 75%)
% d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % des résultats finaux en lecture et écriture																																																											
	4 ^e année	6 ^e année	2 ^e secondaire		4 ^e année	6 ^e année	2 ^e secondaire																																																				
Lecture	77,9 %	78,6 %	61,5 %	Lecture	81,9 %	82,6 %	65,5 %																																																				
Écriture	72,6 %	75,4 %	61,5 %	Écriture	76,6 %	79,4 %	65,5 %																																																				
% d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % des résultats aux épreuves ministérielles																																																											
Lecture de 4 ^e année		Écriture de 2 ^e secondaire		Lecture de 4 ^e année		Écriture de 2 ^e secondaire																																																					
70,7 % (MEQ 57%)		57,2 % (MEQ 57%)		74,7 % (MEQ 75%)		61,2 % (MEQ 75%)																																																					
Objectif 1.1.3 Augmenter de 4 % la proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % en mathématique (résoudre; raisonner) des élèves de 6 ^e année et de 2 ^e secondaire d'ici 2027	<ul style="list-style-type: none"> Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % en résoudre et raisonner en 6^e année et en 2^e secondaire Proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve ministérielle de mathématiques (résoudre) en 6^e année 	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="5">% d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % des résultats finaux en résoudre et raisonner</th> </tr> <tr> <th></th> <th>6^e année</th> <th>2^e secondaire</th> <th></th> <th>6^e année</th> <th>2^e secondaire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Résoudre</td> <td>78,4 %</td> <td>64,1 %</td> <td>Résoudre</td> <td>82,4 %</td> <td>68,1 %</td> </tr> <tr> <td>Raisonner</td> <td>82,4 %</td> <td>66,8 %</td> <td>Raisonner</td> <td>86,4 %</td> <td>70,8 %</td> </tr> <tr> <th colspan="5">% d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % des résultats à l'épreuve ministérielle de 6^e année en résoudre</th> </tr> <tr> <td colspan="2">68 % (MEQ 66 %)</td> <td colspan="3">72 % (MEQ 75 %)</td> </tr> </tbody> </table>		% d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % des résultats finaux en résoudre et raisonner						6 ^e année	2 ^e secondaire		6 ^e année	2 ^e secondaire	Résoudre	78,4 %	64,1 %	Résoudre	82,4 %	68,1 %	Raisonner	82,4 %	66,8 %	Raisonner	86,4 %	70,8 %	% d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % des résultats à l'épreuve ministérielle de 6 ^e année en résoudre					68 % (MEQ 66 %)		72 % (MEQ 75 %)																									
% d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % des résultats finaux en résoudre et raisonner																																																											
	6 ^e année	2 ^e secondaire		6 ^e année	2 ^e secondaire																																																						
Résoudre	78,4 %	64,1 %	Résoudre	82,4 %	68,1 %																																																						
Raisonner	82,4 %	66,8 %	Raisonner	86,4 %	70,8 %																																																						
% d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % des résultats à l'épreuve ministérielle de 6 ^e année en résoudre																																																											
68 % (MEQ 66 %)		72 % (MEQ 75 %)																																																									
Objectif 1.1.4 Renforcer l'utilisation du numérique pour favoriser la réussite des élèves	<ul style="list-style-type: none"> Fréquence de l'utilisation des éléments abordés dans la progression TIC (3^e cycle, 2^e et 5^e sec. et FGA) (Questionnaire Forms) Perception par les élèves que l'utilisation du numérique contribue à leurs apprentissages (4 et 5 sur une échelle de 5) (Questionnaire Forms) 	<ul style="list-style-type: none"> Fréquence de l'utilisation des éléments abordés dans la progression (Donnée à venir) X % des élèves (Donnée à venir) 	<ul style="list-style-type: none"> Atteindre l'utilisation minimale des éléments abordés dans la progression TIC (Donnée à venir) X % des élèves (Donnée à venir) 																																																								

Enjeu 2 : Le bien-être de tous

Orientation 2.1 : Assurer un milieu de vie bienveillant, sain, sécuritaire et motivant tant pour les élèves que pour le personnel

Objectifs	Indicateurs	Situations de départ	Cibles 2027
Objectif 2.1.1 S'assurer d'un climat motivant et sécurisant dans nos établissements tant pour les élèves que pour le personnel	<ul style="list-style-type: none"> Taux de participation des élèves de niveau secondaire à un projet pédagogique particulier (MEQ) Proportion des employés se sentant en sécurité (Questionnaire Forms) Proportion des élèves du 3^e cycle du primaire et du secondaire se sentant motivés et en sécurité (Forms primaire, Compass secondaire) 	<ul style="list-style-type: none"> 37,3 % des élèves (MEQ : 44,6 %) 88,3 % des employés X % des élèves (Donnée à venir) 	<ul style="list-style-type: none"> 75 % des élèves (MEQ : 75 %) 95 % des employés Cible à déterminer
Objectif 2.1.2 Permettre à nos élèves de développer de saines habitudes de vie dans nos établissements scolaires	<ul style="list-style-type: none"> Proportion des écoles et des centres ayant recours au Référentiel sur le bien-être de l'élève (MEQ) Nombre d'actions répondant aux conditions d'efficacité⁷ par école secondaire en lien avec l'analyse de leur milieu d'ici 2027 Proportion d'élèves du secondaire développant de saines habitudes de vie (Compass) 	<ul style="list-style-type: none"> 0 % des écoles et des centres (MEQ : 0 %) X actions (Donnée à venir) 	<ul style="list-style-type: none"> 100 % des écoles et des centres (MEQ : 100 %) 4 nouvelles actions d'ici 2027

Enjeu 3 : L'agentivité du personnel (attraction, rétention, développement professionnel)

Orientation 3.1 : Offrir un milieu professionnel stimulant, épanouissant et attractif

Objectif	Indicateur	Situation de départ	Cible 2027
Objectif 3.1.1	<ul style="list-style-type: none"> Taux de rétention annuel Taux de satisfaction du personnel au travail 	<ul style="list-style-type: none"> 95 % de rétention X % de satisfaction (Donnée à venir) 	<ul style="list-style-type: none"> 95 % et plus de rétention Cible à déterminer

⁷ Le référent ÉKIP présente les conditions d'efficacité connues dans l'approche École en santé et largement reconnues dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé. En résumé, voici les cinq conditions d'efficacité : concertées, globales, contenu approprié et adapté, suscitant l'engagement des jeunes, intenses et continues. <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/sante-bien-etre-jeunes/ekip/actions-integrees-favorisant-la-sante-le-bien-etre-et-la-reussite-educative-des-jeunes#c42252>

Déclaration contenant les objectifs du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud quant au niveau des services offerts et à leur qualité

En appui aux valeurs et à la mission formulées dans son Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027, le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud reconnaît l'importance d'offrir à ses élèves et son personnel :

- des formations de qualité visant le développement professionnel et la mise en place de pratiques pédagogiques efficaces et innovantes;
- des parcours adaptés et diversifiés afin de répondre aux aspirations scolaires et professionnelles des élèves;
- des expériences signifiantes d'apprentissage afin de maintenir un haut taux de motivation et d'engagement des élèves;
- des milieux de vie accueillants et sécuritaires pour tous (élèves et membres du personnel);
- un espace de collaboration permettant à la communauté de contribuer à la réussite éducative de ses élèves;
- une expérience employé stimulante pour son personnel.

Engagements en matière de qualité des services à la population

Lorsqu'une personne communique ou se rend dans un établissement ou au centre administratif du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, elle est en droit de s'attendre à :

- être accueillie de façon courtoise;
- recevoir un service empreint de professionnalisme, de respect et d'écoute;
- obtenir des informations et des explications claires, précises et complètes;
- voir sa demande traitée dans les meilleurs délais, avec équité, impartialité, confidentialité et transparence;

⁸ Le taux de rétention est considéré comme l'inverse du taux de roulement exclut les personnes payées uniquement sur feuille de temps.

- se voir offrir le soutien nécessaire dans le traitement de sa demande et être guidée vers les ressources appropriées.

Engagements en matière de reddition de comptes

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud adopte un Plan d'engagement vers la réussite et rend compte de l'atteinte de ses objectifs dans le cadre de la publication de son rapport annuel, qu'il présente en assemblée publique. Le Plan d'engagement vers la réussite et le rapport annuel sont disponibles sur le site web du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud.

Signataires du Plan d'engagement vers la réussite

Mme Hayette Laouari
Présidente du conseil d'administration
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

M. Jean-Marc Jean
Directeur général
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

20 juin 2023

Références

Sources pour les résultats : Lumix, Charlemagne, Mosaïk-Portail

Ministère de l'Éducation du Québec (2022). *Indices de défavorisation*, Gouvernement du Québec.

Ministère de l'Éducation du Québec (2022). *Le plan d'engagement vers la réussite, Guide*, Gouvernement du Québec.

Ministère de l'Éducation du Québec (2022). *Le projet éducatif, Guide*, Gouvernement du Québec.

Ministère de l'Éducation du Québec (2022). *Sortie avec diplôme et qualification*, Gouvernement du Québec.

Ministère de l'Éducation du Québec (2022). *Sortie sans diplôme ni qualification*, Gouvernement du Québec

Ministère de l'Éducation du Québec (2022). *Taux de réussite*, Gouvernement du Québec.

Partenaires pour la réussite éducative en Chaudière-Appalaches (PRÉCA) (2022). *Portrait de la persévérance et de la réussite éducative en Chaudière-Appalaches*

Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
157, rue Saint-Louis
Montmagny (Québec) G5V 4N3
Téléphone : 418 248-1001
Télécopieur : 418 248-9797
www.csscotesud.gouv.qc.ca